



---

## Connaître le taux d'émission de CO2 de sa voiture neuve (Simulateur)

Agence de la transition écologique (Ademe)

Permet de connaître le niveau d'émission de CO2 de son véhicule en indiquant la marque, le modèle et la version de la voiture.

Accéder au  
simulateur ↗

(<http://carlabelling.ademe.fr/recherche/index?category>)

Vérfifié le 01 janvier 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Taxe malus 2022 sur les véhicules les plus polluants (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35947>)
- Taxe sur la masse en ordre de marche (malus au poids) à partir de 2022 (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35950>)